



Termes des Références:

Groupe Consultatif Stratégique du Cluster Protection au Mali

Le Groupe Consultatif Stratégique (GCS) est composé de membres désignés par le Cluster Protection Mali. Le GCS est un organe fonctionnel permettant d'assurer des tâches clés au nom du groupe sectoriel protection afin de faciliter l'orientation stratégique continue et la priorisation des actions dans le cadre de crises de protection notamment. Le GCS travaille pour le compte du Cluster notamment sur l'élaboration et la validation de document ad hoc et de notes de plaidoyer initiées sous l'impulsion du cluster protection. De façon ad hoc et selon l'urgence des situations de protection, le GCS est habilité à soumettre des notes d'orientations au nom du cluster protection aux personnes pertinentes en charge de la réponse sans consulter l'ensemble des membres du cluster. De façon générale le GCS soumet à l'ensemble du cluster protection les documents d'orientation stratégique et pour approbation et validation par l'ensemble des membres du cluster protection.

Les tâches principales du GCS sont les suivantes :

- Appuyer le cluster afin d'assurer la synchronisation des activités de tous les sous-groupes sectoriels de protection (sous clusters Protection de l'Enfance et VBG), groupes de travail Accès à la justice et à l'Etat de Droit (AJED), Commission Mouvement des Populations (CMP) et Lutte Humanitaire Anti-mines (LHAM) au niveau national et régional
- Rédiger les documents clés, renforcer ou réviser des documents et des outils existants (Stratégie du Cluster, TdR, plan d'action, directives, formulaires/fiches d'évaluation, plans de réponses pour les crises de protection, etc.)
- Appuyer le cluster pour assurer la coordination des interventions d'urgence
- Appuyer le cluster pour le développement de documents de plaidoyer, la définition des priorités de protection et le relai des informations prioritaires de protection (incluant les défis liés au financement au sein des réunions avec les bailleurs de fonds, l'inter-Cluster, l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) et les autorités maliennes.
- Appuyer le cluster dans sa participation et ses contributions à tout autre processus et demande de l'ICC, etc.
- Appuyer le cluster au niveau des régions pour renforcer la coordination et dans les actions de renforcement de capacités des acteurs de protection au niveau national et régional.

Périodicité des réunions:

Les réunions du GCS sont convoquées de manière ad hoc par la coordination nationale du cluster protection. La périodicité des réunions dépend de la nature des situations de protection, et de la nature de documents relatifs à la protection requis par les acteurs humanitaires.

Membres:

Le Groupe consultatif stratégique (GCS) est composé de la coordination nationale du cluster (Lead ou co-facilitateur), des coordinateurs des groupes sectoriels de protection (protection de l'enfance, VBG, LHAM, CMP), de OHCHR, OCHA, des autorités maliennes (direction nationale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire) ainsi que d'ONGs internationales et nationales AEN et AMSS (à savoir que pour être éligible les ONGs devront avoir démontré une assiduité aux réunions du cluster et une participation active dans toutes activités du cluster, elles devront aussi posséder une couverture géographique importante dans le territoire malien)

La section de la protection des civils de la MINUSMA et le CICR pourront participer également aux réunions du GCS en qualité d'observateurs.